



COUR DES COMPTES



Introduction

Fondement

- ✓ Article 180 de la Constitution
- ✓ Loi du 29 octobre 1846
- ✓ Règlement d'ordre (approbation par la Chambre)

Organe collatéral du Parlement

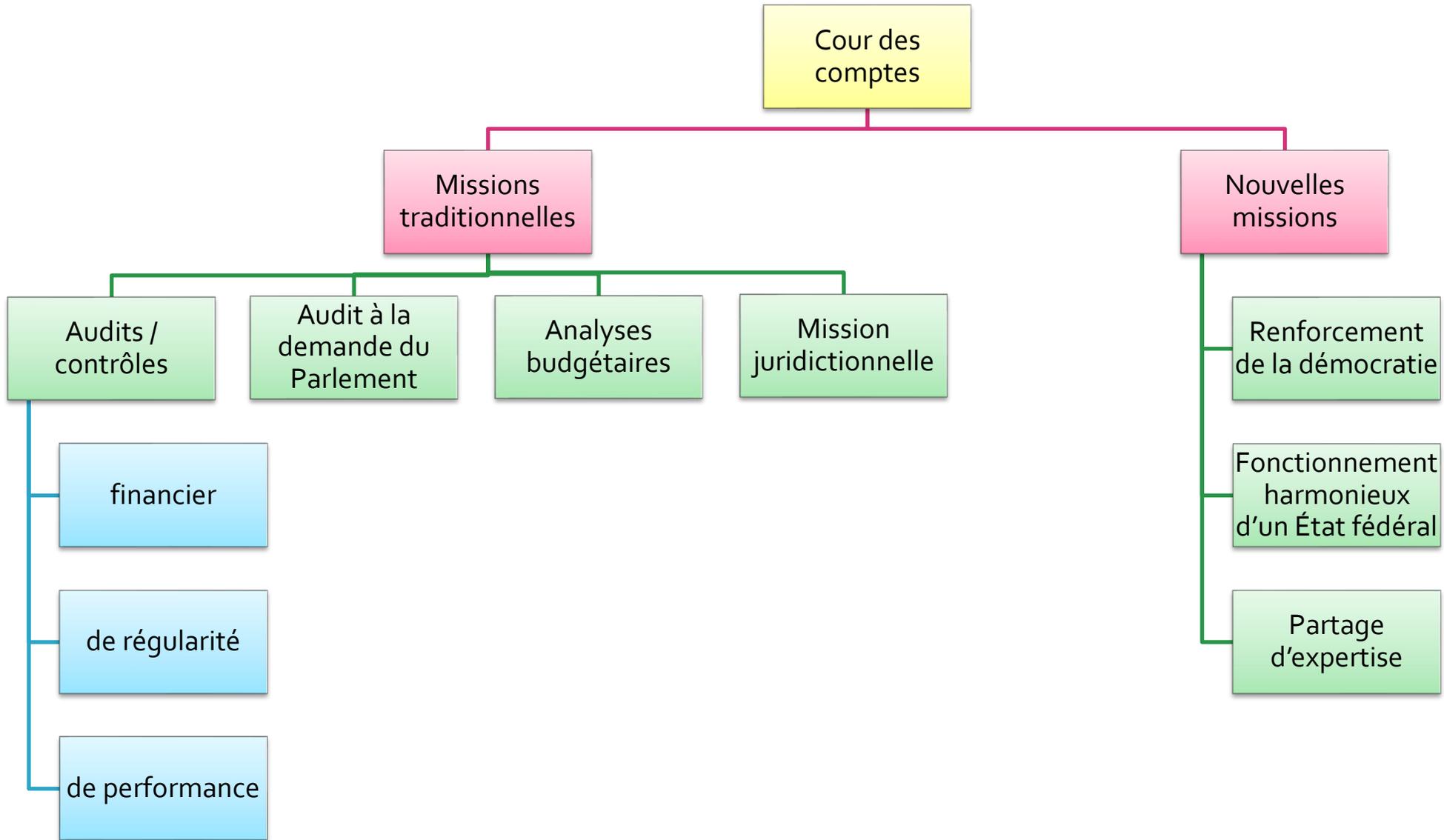
qui l'assiste dans le cadre de son contrôle de l'exécutif

Organe indépendant de contrôle externe

des gouvernements fédéral, régionaux et communautaires (et des organismes qui en dépendent) ainsi que des provinces

Dotation fédérale

(Rémunération si nouvelle mission pour communautés et régions)





Missions traditionnelles

- **Audits / Contrôles**

- ✓ Audit financier
- ✓ Audit à la demande du Parlement
(gares de Gand-Saint-Pierre et de Mons, PPP prisons, Parlement, ...)
- ✓ Audit de légalité / régularité
(marchés publics, subventions, rémunérations ...)
- ✓ Audit de performance
(contrôle du bon emploi des deniers publics
→ économie, efficacité et efficience)



Missions traditionnelles

- **Analyses budgétaires**

- ✓ Fonction de conseiller budgétaire du Parlement
- ✓ Examen des projets de budget et d'ajustement(s)
 - Informations sur sincérité, transparence et conformité

- **Mission juridictionnelle**

- ✓ Vis-à-vis des comptes publics
- ✓ Faute ou négligence grave ou faute légère à caractère répétitif



Nouvelles missions

- **Renforcement de la démocratie**

- ✓ Greffe des listes de mandats et déclarations de patrimoine
- ✓ Dépenses électorales et rapports financiers des partis politiques
- ✓ Dotations royales

- **Fonctionnement harmonieux d'un État fédéral**

- ✓ Comptage des élèves (art. 38 et 39 LSF et loi 23 mai 2000)
- ✓ Autonomie fiscale (deux rapports uniques – art. 81ter LSF)
- ✓ Mesures fiscales régionales (avis et rapports – art. 5/7 LSF)
- ✓ Financement des maisons de Justice (art. 47/10 LSF)
- ✓ Normes d'agrément des institutions hospitalières (art. 5 loi spéciale 8 août 1980)



Nouvelles missions

- **Partage d'expertise**

- ✓ Institutions bénéficiant d'une dotation (loi ou procédure informelle)
- ✓ Évaluation de l'impact d'une proposition de loi (art. 79 règlement Chambre)
- ✓ Contrats pharmaceutiques à la demande de la Chambre (loi 4 mai 2020)
- ✓ Audits financiers d'organisation internationale
- ✓ Contrôle des comptes des Parlements
 - Région de Bruxelles-Capitale (protocole en 1999)
 - Communauté flamande (protocole en 2006)
 - Communauté germanophone (protocole en 2016)
 - Région wallonne (décret 9 mars 2023)
 - Communauté française (protocole 8 novembre 2023)
 - Chambre des représentants (loi 9 novembre 2023)